



Association Internationale pour la recherche en  
didactique du français

**AIRDF – Collection Recherches en didactiques 9**

## **Appel à contribution**

### **L'oral aujourd'hui : perspectives didactiques**

*Texte de cadrage*

Souvent « occulté », l'oral a connu une résurgence dans les années 1990 comme objet d'étude et de réflexion dans le champ de la didactique du français (Nonnon, 1999, p. 88). Si les années 1970 avaient vu la construction de l'oral comme un objet spécifique, différencié de l'écrit, les travaux des années 1990 ont conduit au développement de deux perspectives « prototypiques » : celle d'un oral *objet d'enseignement et d'apprentissage autonome*, par exemple à travers un travail sur les genres oraux – des rituels scolaires (Delcambre, 2012) ou de la parole publique formelle (Dolz & Schneuwly, 1998; Schneuwly & al., 1996-1997) – et celle d'un oral des conduites langagières, *intégré* dans les séquences d'enseignement habituelles du français, voire *transversal*, s'actualisant dans la diversité des tâches scolaires (Nonnon, 1996/1997; Maurer, 2001; Halté & Rispaïl, 2005). En lien plus ou moins étroit avec ces approches, l'on retrouve les démarches prônant un *oral pour apprendre* (cf. notamment Turco & Plane, 1999; Calistri, 2004) ou faisant de l'oral un *objet de réflexion sur la langue* (Laparra, 2008). La diversité de ces perspectives met en évidence la complexité de l'« oral » : objet aux multiples facettes (l'oral comme matérialité, comme mode de réalisation de la langue, comme forme communicative, comme pratique interactive...) et aux finalités diverses, difficiles à hiérarchiser; objet aux contours flous, difficile à caractériser, en particulier pour son enseignement.

Et maintenant, deux décennies plus tard, où en est la didactique de l'oral? Que nous apprennent les recherches récentes sur l'enseignement de l'oral? Recouvrent-elles vraiment un champ spécifique de la didactique du français, venant légitimer la didactique de l'oral comme objet de recherche? Dans la classe, l'oral aurait-il cessé d'être un *OVM* (Objet Verbal Mal Identifié) (Halté, 2005), un fantôme omniprésent (Nonnon, 1992) ou un objet *bon à tout faire* (de Pietro & Wirthner, 1998)? Est-il aujourd'hui possible de répondre de manière plus claire aux trois questions qui, longtemps, ont *obsédé* les didacticiens : quel oral enseigner? Comment? Quand? (cf. Wirthner, Martin & Perrenoud, 1991; Garcia-Debanc & Delcambre, 2001-2002; Garcia-Debanc & Plane, 2004; Hassan, 2012)

#### ***Une sempiternelle, mais nécessaire question : quel oral enseigner? Quels objets?***

Le chemin parcouru depuis les années 1990 permet-il de mieux cerner aujourd'hui ***ce que constitue l'oral*** comme objet de recherche, d'enseignement et d'apprentissage? Peut-on discerner des lignes de force, des convergences à travers les travaux qui se centrent, selon le cas, sur les compétences linguistiques, les conduites ou habiletés langagières, les discours, la

communication, voire le vivre ensemble? Ou, au contraire, est-on toujours aux prises avec cette « matière multiforme » (Chiss, 2002), ce serpent de mer dont parlait Halté (1996)? L'examen des discours (plans d'études, programmes, moyens d'enseignement, représentations et conceptions des acteurs) et des pratiques d'enseignement dans les différents pays devrait apporter un éclairage sur ce qu'il peut y avoir de vraiment spécifique à cet objet d'enseignement et d'apprentissage, ce qui en constituerait le « noyau dur ».

Questionner les caractéristiques propres à l'oral amène en particulier à questionner les **liens entre oral et écrit** (Delcambre, 2011; Hassan, 2006), liens qui n'ont cessé d'évoluer au cours de l'histoire et doivent sans cesse être redéfinis et clarifiés, particulièrement avec l'évolution du contexte social (cf. émergence de formes écrites influencées par l'oralité, tels les SMS) et didactique (écrits et oraux intermédiaires, conçus comme des outils de construction de texte, des moyens de gérer la production (Alcorta, 2001)). Il s'agit notamment de comprendre comment ces deux modalités communicatives se mêlent, s'articulent, se complètent, se concurrencent dans diverses situations de communication. Cette réflexion sur les spécificités de l'oral suppose un détour par la linguistique (cf. notamment Gadet, 1989; Gadet & Guérin, 2008; Blanche-Benveniste, 2010) et par les approches communicatives interactionnelles (Colletta, 2004; Pekarek Doehler, 2004). Parallèlement à ces questions, il convient aussi d'examiner la place et le traitement des dimensions non verbales à l'intérieur de la classe de français, aspects spécifiques de l'oral s'il en est !

La réflexion que nous proposons vise à interroger les **fondements d'une didactique de l'oral**. Ceci fait inévitablement surgir les multiples obstacles que rencontre le didacticien, quand ce n'est pas la remise en cause de la possibilité même d'enseigner l'oral (cf. Laparra, 2008). La question du choix **des objets à enseigner** pour développer des capacités orales est ici au cœur du questionnement. Faut-il travailler l'« oral spontané » des échanges quotidiens, en mettant en place des situations de communication authentiques, ou une parole publique plus formelle et formalisée? Doit-on privilégier des objets langagiers censés servir dans des situations correspondant aux besoins immédiats de l'apprenant ou prendre de la distance par rapport à ces pratiques quotidiennes, les analyser, voire même esquisser une « grammaire de l'oral»? Oral pragmatique et actes de parole, dialogues préconstruits, conduites langagières (justifier, reformuler, expliquer, etc. ; François 1994), genres textuels constituent des voies potentielles; elles renvoient, elles aussi, aux objets à enseigner, aux corpus de textes sur lesquels travailler en classe de français, mais également, en définitive, aux visées de l'enseignement de l'oral.

Par ailleurs, l'oral dans l'espace public est en constante évolution et il pose notamment la question de la diffusion des variétés de langue dans l'enseignement et de la sensibilisation aux différents types de variations. Il engage, de manière frontale, évidente, à une réflexion et à des analyses sur la norme – ou les normes – mise en œuvre ou à mettre en œuvre dans les pratiques de classe. Est-il souhaitable d'*exposer* les élèves aux joutes verbales des politiciens, au langage mis en scène au cinéma ou à la télévision, au « parler djeun »? Faut-il prendre en compte *tous* les contextes sociaux? Peut-on tenir les élèves éloignés de pratiques langagières auxquelles ils sont inévitablement confrontés? Autrement dit, comment concilier les visées éducatives de l'enseignement de l'oral avec la prise en compte de la réalité quotidienne des élèves?

### ***Et comment? Que nous disent les travaux sur les pratiques spécifiques à l'enseignement de l'oral?***

On en sait plus aujourd'hui sur les **pratiques déclarées et effectives** en lien avec l'enseignement de l'oral qu'il y a 20 ou 30 ans (de Pietro & Gagnon, 2013; Surian & Gagnon, 2014), mais si ces descriptions nous informent sur la prise en compte de certains aspects de l'oral, nous manquons toujours de travaux sur les éventuelles *spécificités* des pratiques d'enseignement de l'oral, à la fois en ce qui concerne la définition et la transposition des objets d'enseignement et d'apprentissage, les modes de transmission (types de tâches, « exercices », etc.), les modes d'intervention de l'enseignant, etc. Le temps des pratiques centrées sur la réalisation en série d'exposés oraux est-il vraiment révolu? Quelles sont les pratiques innovantes au regard de l'oral? Quels sont, par exemple, les effets d'un accès plus répandu à des outils de captation audio et vidéo? Qu'apporte à l'enseignement de l'oral la revitalisation qu'on observe aujourd'hui de la pratique de conteur? Comment didactiser les nouvelles pratiques sociales telles que le slam (Chartrand & Emery-Bruneau, 2013)? Comment exploiter, pour une didactique de l'oral, ce qui est développé aujourd'hui autour du débat en classe de littérature (notamment dans le cadre des *cercles de lecture* ; cf. Tauveron, 1999) ou de philosophie, voire dans le cadre des « éducations à... »? On se demandera, plus généralement, comment concilier les deux perspectives, mentionnées précédemment, d'une approche « disciplinaire », fondée sur *l'enseignement* d'objets explicitement définis, tels les genres textuels, et d'une approche « intégrée » qui tend plutôt à « insister sur la spécificité des conduites langagières orales et leur transversalité » (Chiss, 2002)? En point de mire, il s'agit de s'interroger, dans une perspective didactique, sur les caractéristiques des dispositifs d'enseignement de l'oral, comme sur les outils dont dispose l'enseignant (matériel didactique, vidéo, grilles d'observation, etc.) (cf. notamment Lafontaine, 2010; Fisher, 2012; Lafontaine & Dumais, 2013).

### ***Et quand? Quelle progression pour l'oral?***

À ces deux questions – quels objets enseigner et comment les enseigner – se greffe évidemment celle de la **progression des apprentissages** : comment se conçoit le déploiement dans le temps de l'enseignement de l'oral? L'établissement d'une progression exige de considérer les grandes ruptures qui se produisent à l'école lors du passage entre les différents cycles scolaires (de Pietro & Dolz, 1997; Nonnon, 2010) : l'entrée à l'école marquée par le passage des oraux familiaux aux oraux scolaires ; l'apprentissage de l'écrit, suscitant un nouveau rapport à l'oral; la fin du primaire où la lecture et l'écriture de textes amènent de nouvelles formes d'interactions oral-écrit; le passage au secondaire où la division disciplinaire apporte un nouveau regard, voire une distance, vis-à-vis de la discipline française et de l'oral. Il convient aussi de s'interroger sur la programmation de séquences d'enseignement de l'oral sur un plus court terme (Garcia-Debanç, Laurent & Coureau, 2004). Quelles données les recherches empiriques peuvent-elles apporter à ce sujet? Quels autres éléments de réponse les travaux des chercheurs permettent-ils de dégager quant à la progression de l'enseignement? Que nous disent les programmes et plans d'études des différents pays?

En lien avec la question de la répartition des contenus et des objectifs à long ou à court terme, la question de **l'évaluation** de l'oral demeure épineuse, même dans les pays dans lesquels les plans d'études consacrent une place non négligeable à la production ou à la compréhension orale (Daunay, 2000; Garcia-Debanç, Laurent, Margotin, Grandaty & Sanz-Lecina, 2004; Nonnon, 2005). Les recherches sur les pratiques déclarées ou effectives

montrent que les enseignants éprouvent souvent des résistances à procéder à des évaluations certificatives, voire même formatives, de productions orales (Gagnon, 2010).

### ***Et la prise en compte du contexte? Et la formation?***

En élargissant la réflexion, il s'agira aussi de s'interroger sur quelques questions spécifiques, liées au **statut du français dans les différents contextes** (cf. de Pietro & Rispaïl, 2014), aux **troubles** et **difficultés** que rencontrent certains élèves au niveau de l'expression orale et, plus généralement, à la **différenciation**. Ainsi, au vu des mouvements sociaux actuels, les pratiques d'enseignement de l'oral en classes de français langue première de scolarisation et celles en classes d'accueil ou de français langue seconde sont-elles toujours – doivent-elles être toujours – bien différentes? Quelle place est faite dans les classes pour les élèves rencontrant des difficultés dans l'expression et la compréhension orales? Quels sont les dispositifs éventuellement mis en œuvre pour assurer une différenciation de l'enseignement et de l'apprentissage? Peu de recherches ont été menées sur les pratiques d'enseignement de l'oral dans les milieux défavorisés, sur la manière de travailler l'oral avec des élèves ayant un plus faible niveau de littératie ou rencontrant des difficultés sur le plan personnel ou familial ou, encore, en milieu francophone minoritaire (cf. Lafontaine et Messier, 2009).

Enfin, interroger les spécificités du champ de la didactique de l'oral et sa légitimité conduit inévitablement à la question de la **formation des enseignants**. Dans quelle mesure les institutions de formation, que ce soit pour l'enseignement primaire ou secondaire, accordent-elles une place à l'oral et, surtout, à la didactique de l'oral? Et, si l'école fait place à un oral *pour apprendre* et un oral *à enseigner*, l'oral *pour enseigner* est-il pris en compte dans les institutions de formation?

### ***Thématiques de l'ouvrage***

Voilà autant de pistes de questionnement que nous souhaitons proposer aux chercheur-e-s en vue de faire le point sur la didactique de l'oral aujourd'hui. L'ouvrage sera par conséquent organisé autour des thématiques suivantes :

- L'oral et l'oralité dans l'enseignement : aspects historiques et institutionnels.
- La place de l'oral dans les programmes (évolution et/ou déplacement des contenus proposés, indications sur les pratiques, intégration aux autres volets du français).
- Les liens entre l'oral et l'écrit (dans l'enseignement-apprentissage).
- La description des pratiques effectives : définition et transposition des objets d'enseignement et d'apprentissage, modes de transmission (types de tâches, « exercices », etc.), modes d'intervention de l'enseignant, etc.
- La, ou les, norme (s) dans l'enseignement de l'oral.
- La progression pour l'enseignement de l'oral.
- L'évaluation de l'oral.
- La différenciation dans l'enseignement de l'oral (pour les élèves en difficulté, selon les connaissances préalables des élèves, selon les contextes).
- La formation des enseignants à la didactique de l'oral.

## Références bibliographiques

- Blanche-Benveniste C. (2010). *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys (nouvelle édition).
- Calistri, C. (2004). Un atelier de philosophie au CP. *Le Français Aujourd'hui*, 3, 146, pp. 37-46.
- Chartrand, S.-G., Émery-Bruneau, J. (2013). *Caractéristiques de 50 genres pour développer les compétences langagières en français*. Québec : Didactica, 71.
- Chiss, J.-L. (2002). Le couple oral et écrit et la tension entre communicatif et cognitif. Dans J.-L. Chiss, *L'écrit, la lecture et l'écriture. Théories et didactiques* [pp. 87-98]. Paris : L'Harmattan (coll. Enfance et Langages).
- Colletta, J.-M. (2004). *Le développement de la parole chez l'enfant âgé de 6 à 11 ans. Corps, langage et cognition*. Sprimont : Pierre Mardaga.
- Daunay B. (2000). L'oral au rapport ! Ou comment l'Institution s'empare de l'oral. *Recherches*, 33 (Oral), 2, 7-27.
- de Pietro, J.-F. & Dolz, J. (1997). L'oral comme texte ou comment construire un objet enseignable? *Education et recherche*, 3, 335-359.
- de Pietro, J.-F. & Gagnon, R. (2013). Pratiques du débat : la constitution d'un espace public par le discours. *Bulletin VALS-ASLA (Association Suisse de Linguistique Appliquée)*, 94, 155-179.
- de Pietro, J.-F. & Rispaill, M. (Éds.)(2014). *L'enseignement du français à l'heure du plurilinguisme. Vers une didactique contextualisée*. Namur : Presses universitaires de Namur.
- de Pietro, J.-F. & Wirthner, M. (1998). L'oral, bon à tout faire?... État d'une certaine confusion dans les pratiques scolaires, *Repères*, 17, p. 21-40.
- Delcambre, I. (2011). Comment penser les relations oral/écrit dans un cadre scolaire? *Recherches*, 54, 7-15.
- Delcambre I. (2012). Pratiques de l'oral en maternelle et rôle des contextes pédagogiques. Dans C. Berzin (Ed.), *Conceptions des jeunes enfants et premiers apprentissages scolaires : recherche et perspectives pédagogiques*. Amiens, Université de Picardie Jules-Verne/laboratoire CLEA, 81-92.
- Dolz, J. (2000). Les recherches sur l'oral en didactique du français: questions épistémologiques. Dans M. Marquillo Larruy (Éd.), *Questions d'épistémologie en didactique du français (190-202)*. Journées d'étude du 20-22 janvier 2000. Poitiers : Cahiers Forell, 15.
- Dolz, J. et Schneuwly, B. (1998). *Pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école*. Paris : ESF éditeur.
- Fisher, C. (2012). Regards sur le traitement de l'oral dans le matériel didactique de français au secondaire. In R. Bergeron et G. Plessis-Bélaïr (Eds.), *Représentations, analyses et descriptions du français oral, de son utilisation et de son enseignement au primaire, au secondaire et à l'université*. (p.51-66). Côte Saint-Luc : Peisaj.
- François, F. (Éd.) (1994). *Jeux de langage et dialogues à l'école maternelle*. Midi Pyrénées : CRDP.
- Gadet, F. (1989). *Le français ordinaire*. Paris : Colin.
- Gadet, F. & E. Guérin (2008). Le couple oral/écrit dans une sociolinguistique à visée didactique, *Le Français aujourd'hui* n° 162, 21-27.
- Gagnon, R. (2010). *Former à enseigner l'argumentation orale; De l'objet de formation à l'objet enseigné en classe de culture générale*. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation. Université de Genève (non publiée).
- Garcia-Debanc, Cl. & Delcambre, I. (2001-2002). Enseigner l'oral. *Repères*, 24-25.
- Garcia-Debanc, C, Laurent, D. & Coureau, A. (2004). Organiser l'enseignement de l'oral : des exemples de programmation, In C. Garcia-Debanc & S. Plane (Éds.), *Comment enseigner l'oral à l'école primaire?* (pp. 237-262). Paris : Hatier.
- Garcia-Debanc, C., Laurent, D., Margotin, M., Grandaty, M. & Sanz-Lecina, E. (2004). Évaluer l'oral, In C. Garcia-Debanc & S. Plane (Éds.), *Comment enseigner l'oral à l'école primaire?* (pp. 263-310). Paris : Hatier.
- Garcia-Debanc, Cl. & Plane, S. (Éds) (2004). *Comment enseigner l'oral à l'école primaire?* Paris : Hatier.

- Halté, J.-F. (1996). Parler pour apprendre (à lire écrire). *Les cahiers de Beaumont*, CNEFASES.
- Halté, J.-F. (2005). Intégrer l'oral ; Pour une didactique de l'activité langagière. Dans Halté, J.-F. & Rispaïl, M. (Éds.), *L'oral dans la classe; Compétences, enseignement, activités*. Paris : L'Harmattan (coll. Sémantiques).
- Hassan, R. (2006). Les rapports oral/écrit en maternelle, questions pour/à la didactique du français. *La Lettre de l'AIRDF*, 39, 2, 28-32
- Hassan, R. (2012). La didactique de l'oral, d'un chantier à un autre? *Repères*, 46, 111-129.
- Lafontaine, L. (2010). *Activités de production et de compréhension orales. Présentation de genres oraux et exploitation de documents sonores*. Montréal : Chenelière Éducation.
- Lafontaine, L. & Dumais, Ch. (2013). *Enseigner l'oral, c'est possible ! 18 ateliers clés en main*. Montréal : Chenelière Education.
- Lafontaine, L. et Messier, G. (2009). Les représentations de l'enseignement et de l'évaluation de l'oral chez des enseignants et des élèves du secondaire en français langue d'enseignement. *Revue du Nouvel-Ontario*, 34, 119-144
- Laparra, M. (2008). L'oral, un enseignement impossible? *Pratiques*, 137-138, 117-134.
- Lazure, R. (1992). *Vers une didactique du français oral. État de question des recherches menées entre 1970 et 1990*. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation. Université de Montréal (non publiée).
- Maurer, B. (2001). *Une didactique de l'oral, du primaire au lycée*. Paris : Bertrand-Lacoste, 2001.
- Maurer, B. (2003). Politesse, respect : de quelques implications sociales de la didactique de l'oral, in *Didactiques de l'oral*, CRDP Basse-Normandie, 30-37
- Nonnon, É. (1992). L'oral : un fantôme omniprésent ou un cadavre encombrant pour la didactique? In *Innovations*, 23/24, 9-22.
- Nonnon, É. (1999). L'enseignement de l'oral et les interactions verbales en classe : champs de référence et problématiques. *Revue française de pédagogie*, 129, 87-131.
- Nonnon, É. (2005). Entre description et prescription, l'institution de l'objet : Qu'évalue-t-on quand on évalue l'oral? *Repères*, 31, 161-188.
- Nonnon, É. (2010). La notion de progression dans la pratique et la réflexion sur la langue de l'école au collège. *Repères*, 41, 5-34.
- Pekarek Doehler, S. (2004). *Grammaire et interaction sociale: Les processus référentiels dans la conversation*. Manuscrit (thèse d'habilitation), Université de Bâle.
- Schneuwly, B. et al. (1996, 1997). L' « oral » s'enseigne. *Enjeux*, CÉDOCEF. Namur 39/40, 80-99.
- Surian, M. & Gagnon, R. (2014). Dimensions contextuelles et enseignement du français en classes d'accueil : Enquête sur les pratiques au post-obligatoire. Dans de Pietro, J.F. & Rispaïl, M. (Eds). *L'enseignement du français à l'heure du plurilinguisme. Vers une didactique contextualisée* (pp. 219-238). Namur : Presses universitaires de Namur.
- Tauveron, C. (1999). Comprendre et interpréter le littéraire à l'école : du texte réticent au texte proliférant. *Repères*, 19, 9-36.
- Turco, G. & S. Plane (1999). L'oral en situation scolaire; interaction didactique et construction de savoir. *Pratiques*, 103/104, 149-171.
- Wirthner, M., Martin, D. & Perrenoud, Ph. (Éds.). *Parole étouffée, parole libérée. Fondements et limites d'une pédagogie de l'oral*. Paris : Delachaux et Niestlé.

## Informations pour les auteur-e-s

L'un des objectifs des ouvrages de la collection *Recherches en didactiques* est de présenter un panorama aussi vaste que possible de la situation actuelle de la recherche en didactique dans le domaine considéré. Il importe dès lors de favoriser une diversification des contributions selon l'espace de la francophonie, les situations d'enseignement (premiers apprentissages, apprentissages continués, français langue première et maternelle ou langue étrangère / seconde), les différents niveaux scolaires (école maternelle, enseignement élémentaire, collège, lycée, université) et les différents courants théoriques de la didactique.

Dans ce but, le sommaire définitif sera établi sur la base de l'appel à contributions mais aussi de sollicitations adressées directement à des auteur-e-s dont la compétence dans le domaine est avérée et se double d'une inscription institutionnelle déployant au mieux la variété des contextes et la diversité des approches.

La coordination du numéro s'appuie sur un *Comité de rédaction*, responsable de l'édition de l'ouvrage, et d'un *Comité scientifique* qui discute les options du Comité de rédaction, choisit et sollicite des relecteurs dont la compétence est reconnue pour le domaine considéré (*Comité de lecture*). Chaque texte, anonymisé, est évalué par deux relecteurs et les expertises sont renvoyées anonymement aux auteurs.

### Calendrier

Octobre 2014	Envoi de l'appel à propositions.
15 janvier 2015	Délai pour l'envoi des propositions de contribution (2 pages maximum, 5000-6000 signes).
15 mars 2015	Réponse aux auteurs et commande des articles.
30 août 2015	Réception des articles dans leur première version.
30 novembre 2015	Retour aux auteurs des articles expertisés (acceptation ou refus).
31 janvier 2016	Retour des articles dans leur version finale.
Aout 2016	Publication (avec lancement lors du colloque de l'association, au Québec).

### Contacts

Carole Fisher	cfisher@uqac.ca
Roxane Gagnon	Roxane.Gagnon@unige.ch
Jean-François de Pietro	Jean-Francois.dePietro@irdp.ch

28.10.2014